

Rapport moral

Année 2023

Bonjour à toutes et à tous,

Aujourd'hui Président d'Itinéraires, c'est avec fierté que je succède à Dominique DEVIEILHE qui a conduit notre association pendant 7 ans.

Je remercie son action qui a contribué au développement de notre association, à son rayonnement, toujours soucieux de porter avec conviction nos valeurs et nos engagements, toujours convaincu de leurs qualités. Paroles qu'il ne cessait et cesse encore de porter tant auprès de nos partenaires associatifs qu'auprès des instances de l'Etat et des différentes collectivités territoriales.

Mon engagement est bien entendu emprunt des mêmes convictions et valeurs. J'y mettrais la même vigueur, aidé en cela d'un conseil d'administration dont je joue l'engagement et la disponibilité de ses membres. Chacun œuvrant suivant son domaine de compétences au développement de nos dispositifs, à la pertinence des réponses politiques et stratégiques, à la qualité de nos échanges avec les services de l'Etat.

Le contexte social actuel soumet les associations à des pressions économiques et d'efficience toujours plus accrus.

En qualité d'opérateurs, les associations sont soumises à un encadrement renforcé de leurs activités par des réglementations dont le volume et l'emprise n'ont cessé de croître au nom de la cohérence et de l'efficience de la puissance de la politique publique.

Deux mouvements, l'un descendant qui met en forme à partir des autorités centrales un ensemble fonctionnel et l'autre descendant qui exprime à partir des citoyens associés des demandes ou des besoins sociaux, affectent directement les associations en mettant en tension leur structure même.

L'association doit satisfaire à ces deux nécessités pourtant formellement contradictoires.

Dans la logique actuelle, on cherche plutôt des opérateurs pour remplir des fonctions, répondre à des projets, ce qui pour nous, nous place face à des appels à projet, devoir répondre à des demandes provenant des autorités publiques plutôt que de continuer à être des acteurs façonnant la demande sociale et celle de voir notre substance propre d'instance de médiation se dissoudre dans un espace occupé par la seule place d'opérateurs.

D'où la nécessité de renforcer notre militantisme au sein de la FAS (fédération action sociale) tant au niveau départemental que régional, instances nécessaires à la fois pour préciser nos positionnements politiques et aussi réfléchir à l'adaptation de nos services face à l'évolution d'un contexte économique sans cesse plus prégnant. C'est à travers la représentation de la FAS que notre parole politique est entendue. Et je remercie Jean-Luc GODET, notre Directeur, d'y contribuer avec efficacité et surtout de m'avoir convaincu de la pertinence de ma représentation.

Une association doit être aussi référencée à travers la qualité clinique de ses intervenants garants du respect, de l'écoute et de la pertinence des réponses apportées auprès des publics concernés.

Cette année, nous avons choisi de former nos personnels ainsi que des administrateurs à la pratique de la laïcité. Nul besoin de développer ce thème, trop souvent mis à mal dans l'actualité notamment au sein de l'éducation nationale. Thème complexe à comprendre, à traiter mais le

travail social et la laïcité ont aussi en commun le respect des individus et leur irréductible dignité; ils partagent la finalité et la conviction que l'humanité de chacun.e doit être valorisée. Elle affirme le principe de la liberté de conscience, étayée par une autonomie de jugement ainsi que la stricte égalité des droits de tous les humains.

Je remercie le formateur Monsieur Julien DANLOS, docteur en philosophie, pour la qualité de sa formation, passionnante, vivante, illustrée de nombreux exemples concrets. Formation qui nous a largement éclairée dans le positionnement de nos actions.

Je voudrai également parler d'un autre thème, auquel nous sommes profondément attachés et engagés qui est les violences faites aux femmes.

Vous savez qu'Itinéraires est engagé avec trois autres associations dans la mise en place de la Maison des Femmes.

Les locaux sont maintenant attribués au CHU de Caen, c'est officiel. Il ne reste et c'est l'essentiel qu'à finaliser prochainement le financement auprès des différents partenaires associés à cette création.

Je salue également notre Directeur et notre administratrice, Marie THEAULT, pour leurs participations actives et fructueuses au sein de cette instance.

En juin 2023, la mise en place d'un van itinérant pour les femmes victimes de violences a été inauguré à Hérouville par le Préfet. Ce dispositif existe déjà dans plusieurs départements (Nord, Charentes Maritimes, Orne). Il vise à offrir une première écoute et une orientation vers des associations locales et des dispositifs adaptés. En milieu rural, les dispositifs en faveur des droits des femmes y sont souvent moins connus. Il s'agit par cet outil de proximité de rompre l'isolement. L'accès est gratuit et sans rendez-vous. Plusieurs communes et organismes nous ont déjà fait part de leur intéressement.

Je vais terminer ce chapitre avec la création de 14 places à Caen pour les FVV (femmes victimes de violences) dans un immeuble qui sera sécurisé, dont les logements nous ont été mis à disposition par Habitat Caen la Mer.

La Fondation de France vient de nous octroyer une somme de 83 000 euros pour la réalisation de ce projet qui comprend également la formation du personnel. Qu'elle en soit remerciée.

Cela me permet une transition concernant notamment le développement du partenariat et de la recherche des fonds privés pour nous aider dans le financement de nos actions.

A cet égard, nous avons mis en place une commission « communication » composée d'administrateurs, dont le rôle va être d'élaborer une politique de communication chargée non seulement de l'octroi de nouveaux financements mais aussi de communiquer sur les réalisations et les manifestations de l'association insuffisamment connues, notamment du grand public, en développer nos relations notamment auprès des médias.

Cette recherche de fonds privés, déjà en cours avec aussi la participation nous concernant de l'Oréal, s'avère maintenant indispensable tant nos financements sont maintenant compromis et peuvent mettre en danger l'existence en particulier de nos CHRS, tel celui de l'Etape à Lisieux.

Pour éviter le cumul et la poursuite endémique de déficits, nous allons devoir très rapidement à la demande de l'Etat prévoir un redéploiement des moyens. L'urgence est là !

Cela nous amène sur la signature en février dernier du CPOM (contrat pluri-annuel d'objectifs et de moyens) avec l'Etat. Le CPOM est signé pour 5 ans avec d'éventuels avenants si besoin est. Un travail important a été réalisé conjointement lors des précédentes années avec des équipes et des administrateurs. Mais fixer des objectifs annuels réalistes et progressifs sur 5 ans, atteignables, est complexe tant l'évolution de notre secteur est complexe à définir.

Le CPOM concerne essentiellement les CHRS.

4 objectifs stratégiques ont été définis :

- 1) Favoriser l'accès rapide à un logement ordinaire et adapté
- 2) Adapter l'offre en fonction des besoins des territoires et des personnes
- 3) Favoriser le retour à l'emploi
- 4) Améliorer le pilotage et l'efficience associative.

Une DGF est mise en place pour les 136 places ainsi que pour la transformation des 21 places d'hébergement d'urgence.

Dispositions financières qui seront amenées à évoluer dans le cadre de la réforme de la tarification des CHRS en 2026.

Nous entretenons d'excellents rapports avec la DEETS et nous les remercions de leur disponibilité. Ces conditions sont essentielles pour que le CPOM ne devienne pas une source d'éléments déstabilisants pour le fonctionnement de l'association et au détriment des publics accueillis.

Je terminerai par l'élément essentiel de ce rapport qui est notre fusionnement avec l'association Vie et Partage au Mittois. Ce projet de rapprochement date de 2022, ayant pour **objectifs des projets communs** :

- Autour de l'insertion par le travail (AAVA et chantiers d'insertion)
- Se rapprocher pour répondre ensemble à des appels à projet notamment la politique du logement d'abord (maison relais, résidence d'accueil, CHRS hors les murs, ...)
- Développer des actions communes autour du parcours de soin des publics fragiles.

Dynamiser nos ressources humaines:

- Mutualiser nos moyens RH dans la perspective d'une convention unique
- Aider au recrutement
- Favoriser le mouvement de nos salariés par des mises à disposition, des temps de stage.

De plus, cette fusion doit nous permettre face aux politiques et aux administrations d'être une force de proposition devant les autorités de tarification et de contrôle, de permettre de renforcer notre présence sur nos territoires et notamment le Pays d'Auge et faciliter notre rapprochement avec d'autres autorités de tarification telles que le Conseil Départemental, l'ARS par exemple. Une mutualisation des services et des outils administratifs et comptables permettra, outre des économies, une meilleure efficience sur la gestion de l'ensemble des services.

Ce rapprochement n'est pas sans entrainer des frais conséquents sur les taxes dues à l'Etat, sur les frais d'études juridiques et comptables. Après une étude financière et juridique, nous avons

opté d'un commun accord pour une fusion absorption, structure juridique permettant de réduire considérablement ces frais, les taxes dues sur les biens n'étant appliquées que sur l'association absorbée, à savoir Vie et Partage.

Administrateurs, salariés sont étroitement associés à travers un travail d'élaboration animé par un tiers consultant sur toute l'année 2024.

Parallèlement, des rapprochements entre administrateurs et salariés, s'organisent à travers des rencontres communes (CA, réunions institutionnelles, formations, ...).

Voilà, j'en termine avec cette année qui témoigne à travers cette présentation du dynamisme d'Itinéraires. Dynamisme qui ne saurait se produire sans les échanges avec nos différents partenaires, les services de l'Etat, associatifs, collectivités locales, politiques. C'est notre inscription dans ce maillage qui donne toute sa valeur à la portée de nos actions, au profit des plus démunis.

Je vous remercie de votre attention,

Bernard POINTE Président

Mouvements du personnel:

- Janvier 2023 : arrivée de Cédric DUCRET (CAE logistique Caen)
- Janvier 2023 : arrivée de Hulya LECLERC (CAE logistique Caen)
- Mai 2023 : départ de François LETESSIER (ES CHRS La Source)
- Août 2023 : départ de Caroline LELIEVRE (ME CHRS J. VAN DAELE)
- Septembre 2023 : arrivée de Manon KONCZAK (CDD coordinatrice Van Itinérant)
- Septembre 2023 : arrivée de Gabin MADELINE (CDI ME La Source)
- Septembre 2023 : arrivée de Chloé DARZACQ (Apprentie RH)
- Septembre 2023 : arrivée de Lucie LEPARQUOIS (contrat pro TISF CPH)
- Septembre 2023 : arrivée de Marine ODIENNE (apprentie AS CHRS J. VAN DAELE)
- Septembre 2023 : arrivée de Luna PIEN (apprentie ES La Source)
- Novembre 2023 : départ de Mélanie BRUXELLES (EJE CHRS J. VAN DAELE)
- Novembre 2023 : arrivée de Lydie DELAUNAY (CAE logistique Caen)
- Novembre 2023 : arrivée de Charlène FRANCOIS (ME CHRS J. VAN DAELE)
- Novembre 2023 : départ de Cédric DUCRET (CAE logistique Caen)
- Décembre 2023 : arrivée de Nima NUUR (CAE logistique Caen)
- Décembre 2023 : arrivée de Emmeline TCHERNOBAEFF (EJE)
- Décembre 2023 : passage en CDI d'Annabelle BALLEJOS (Service logement)